

FILIÈRES DES DÉCHETS À RISQUES BIOLOGIQUES

Déchets solides P2/P3



FILIÈRE ROUGE

Les déchets solides de culture et les objets contaminés par des organismes P2/P3 doivent être collectés dans des sacs pour autoclaves de couleur rouge. Ces déchets doivent être inactivés par autoclavage.

Les sacs rouges sont autoclavés par les services des différents départements. Le patch indicateur fait apparaître le mot «autoclavé».

FILIÈRE JAUNE

Les sacs rouges autoclavés sont ensuite placés dans des sacs jaunes.

Les sacs jaunes, fermés, sont déposés par le personnel des laveries dans les containers de la filière jaune.

Déchets solides de culture P1, OGM et autres déchets de laboratoire potentiellement contaminés.



FILIÈRE JAUNE

Les déchets solides de culture P1 et autres OGM, les déchets de laboratoires sujets à contaminations chimiques ou biologiques ainsi que les prélèvements d'organismes potentiellement infectieux doivent être collectés dans des sacs jaunes.

Les sacs jaunes, fermés, sont déposés par le personnel des laboratoires dans les containers de la filière jaune.

Déchets coupants/piquants



FILIÈRE COUPANTS PIQUANTS

Les déchets coupants piquants doivent être inactivés par immersion dans de l'eau de javel immédiatement après leur utilisation. Ces déchets doivent être placés dans des boîtes jaunes «sharps».

Les boîtes jaunes, fermées définitivement, sont déposées par le personnel des laboratoires dans les containers de la filière jaune.



CONTAINERS DE LA FILIÈRE JAUNE

Local: 1^{er} sous-sol/
bâtiment D
N° de porte:
DS1.2048.a

L'ensemble de ce matériel de conditionnement (sacs rouges, jaunes et boîtes «sharps») est à votre libre disposition dans le local de la filière jaune 1^{er} s/sol bâtiment D

Ne pas trop remplir les sacs et ne jamais mettre de seringues ni d'objets piquants/tranchants dans les sacs